

ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT



CONSEIL D' ÉCOLE DU MARDI 17 JUIN 2008

Etaient présents :

M. CURALLUCCI DE PERETTI , Directeur de l' école,

Mme DAËL, Maire Adjoint à la Vie Scolaire et à l'Éducation locale.

Les enseignants : Mme MARTIN, M. LASNET, Mme DEILLER, Mme DELFOSSE, M. GRANDCLAUDON, Mme THOME, Mme KOTEWICZ, Mme BEYE, Mme LIVA, Mme BELLUZ, Mme MAUHE, M. DUMAS, Mme GIRAUD, Mme GRIVEAU, Mme RUELLE, M. MIEZIN, Mme DELESQUE Mme DANIEL-MORLET

Absentes et excusées : Madame DUTILLEUL, Inspectrice départementale de l'Education nationale.
M. LACOSTE ;

Les parents délégués :

- pour la CAAPE : Madame Wydasz, Madame Vankai, Madame Amar
- Pour la FCPE : Madame Bruyere, Monsieur Figard, Monsieur Guidon, Madame Stoll, Madame Bedel, Madame Commo, Madame Sautrec, Madame Jolly
- Pour l'ACPE-PEEP : Madame Naintré, Madame Fauchard, Mr Rania, Madame Quinque

1 - PRESENTATIONS :

Mme Geneviève Daël nouvelle adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, secondée par une équipe de deux personnes (mesdames Bérandère Le Vasseur en charge des Relations avec les établissements scolaires et Anne Brossolet en charge de l'équipement scolaire). Mme Daël sera en particulier correspondante de la municipalité pour l'école Paul Bert.

Mme DUCROCQ : intégrera l'équipe enseignante dès la rentrée 2008, et prendra en charge probablement une classe de CM1. Mme Ducrocq est en outre germanophone, et se chargera de l'enseignement de l'allemand pour le cycle 3.

2 - CARS :

Les parents d'élèves rappellent qu'il y a encore eu des problèmes récurrents cette année, tant sur les trajets réguliers qu'exceptionnels.

La mairie est d'accord sur cette analyse, et applique maintenant systématiquement les pénalités contractuelles prévues dans le contrat signé avec la société Sylvestre.

La municipalité a rencontré la société Sylvestre, qui met en avant d'importants problèmes d'embauche de chauffeurs (nota : Sylvestre fait partie de VEOLIS (Chaville bus, bus de Versailles, etc.)).

Les incidents de service doivent être remontés au plus vite : fiche à documenter et transmettre à la mairie.

Demandes/questions des parents sur le problème des cars:

- Ne faut-il pas remettre en cause le contrat signé avec Sylvestre voire réévaluer un service de car municipal ou au niveau Arc de Seine ?

Réponse de la municipalité : Ce n'est pas d'actualité pour l'instant, un nouveau point sera fait en milieu d'année prochaine.

- Besoin de communication, quid de notre proposition d'un retour d'information plus direct entre demandeur et cars ?

Réponse de la municipalité: il faut passer par Véronique Foucault (responsable du service scolaire à la Mairie) pour centraliser et contrôler. De plus depuis fin mai, un retour est effectivement mis en place vers les directeurs sur les commandes faites, permettant de vérifier que les demandes des écoles ont bien été prises en compte.

- Ceintures de sécurité : ne peut-on pas imposer d'utiliser des cars équipés de ceintures de sécurité au moins pour les longs trajets ?

Réponse de la municipalité : en 2012 tous les bus auront des ceintures. Actuellement les deux tiers des cars sont équipés mais les grands cars qui sont les plus anciens sont sans ceinture.

NOUVELLE ECOLE :

La nouvelle municipalité continue le projet sans modification majeure mis à part une suppression d'un logement de fonction sur les trois prévus, remplacé par une salle de classe ou d'atelier.

La commission de l'appel d'offre se réunit demain 18 juin pour décider des entreprises sélectionnées et l'attribution des lots de travaux.

L'école comportera au total 22 classes maternelles et élémentaires. Il est possible, voire probable qu'un seul directeur ou directrice soit en charge de l'établissement qui serait donc une école primaire (maternelle + élémentaire) même si les deux sections restent physiquement assez distinctes (entrées, cours séparées.).

Démarrage des travaux après les congés d'été. Le planning de fin des travaux est encore incertain, mais une date d'ouverture du nouveau groupe scolaire courant 2010 paraît raisonnable.

Le déménagement dans le nouveau groupe scolaire ne se fera pas nécessairement à une rentrée de septembre. Un déménagement peut s'organiser en cours d'année, avec plutôt un atout de pouvoir disposer de la nouvelle école 'sans urgence' en continuant jusqu'au bout dans Paul Bert.

ACCES DES ELEVES AU NOUVEAU GYMNASSE HALIMI :

Les parents d'élèves réitèrent leur demande de voir ce gymnase plus souvent utilisé par les enfants de Paul-Bert pour limiter les déplacements, et gagner du temps.

La municipalité confirme que l'accès à ce gymnase est prioritairement pour les enfants (écoles et collège) pendant les heures de classe. L'organisation sera étudiée pour la rentrée prochaine.

BILAN DES ACTIVITES DEPUIS LE 18 février 2008.

- Tous les CP / Classes poney : Parfait. Classes poney reconduites pour l'an prochain.
- CM2 (Mme Griveau, Mme Ruelle) / Eveil au goût : incertitude quant à la reconduction du projet car le Conseil Général financera le projet pour le collège uniquement. Le coût élevé (6000 €) ne pourra pas être financé par l'école. Une demande de subvention auprès de la caisse des écoles sera faite à la rentrée.
- CE1 : Musée du Prieuré à St Germain. (classes de Mmes Daniel-Morlet/Delfosse et de M. Grandclaudon.
- CM2 (Mme Griveau) Visite du SENAT (16 mai, après une première annulation suite à un problème de car) : les enfants sont revenus enchantés ! Sorties similaires envisagées l'année prochaine (assemblée nationale ?)

- CE2-CM2 (Mme Liva, Mme Kotewicz, Mme Ruelle) / OPERA : avec d'autres écoles de Chaville et Ville d'Avray. Les enfants ont chanté pour accompagner une opérette. Représentation à l'ATRIUM.
- CM1 (Mme Thomé) / visite de la Ferme à la croix de Tyverval. Découverte de la fabrication de produits laitiers très appréciés des enfants
- CE2 (Mme Kotewicz) : Participation à une émission « Envoyé Spécial » et visite des coulisses, excellents retours.
- CE2/CM1 (Mme Belluz, Mme Mauhé) Guédelon dans l'Yonne, à côté de St Fargeau : visite d'un chantier médiéval de construction d'un château fort. Chantier scientifique où ils cherchent à retrouver les anciennes techniques et les anciens métiers.
- Tous les CM1 : classe de neige : C'était super. Soirée diapos organisée pour les enfants et les parents le 20/5. Projet reconduit l'an prochain courant mars.
- Projet sur 5 ans : Education à la santé, démarré cette année avec tous les CP et qui s'achèvera avec les mêmes enfants jusqu'en CM2. Les thèmes abordés cette année ont été l'hygiène du corps, le sommeil, le petit déjeuner. Pour terminer en CM2 avec la puberté.
- CE2 : St Germain (2 & 5 juin) musée archéologique. Participation des enfants à un atelier de céramique, en rapport avec le programme d'histoire de cette année.
- Tous les CM2 Sortie à Versailles avec la visite du château et des parcs : cette sortie a failli être annulée au dernier moment pour cause de mouvements sociaux mais tout s'est bien passé !
- CE1A : spectacle en Anglais, fait par les élèves.

Les parents d'élèves remercient encore une fois l'équipe enseignante pour leur dévouement et le fort intérêt pédagogique des activités organisées.

KERMESSE :

27 juin 18h30

La direction de l'école informe les parents d'élève que certains anciens élèves ont malheureusement dû être interdits de Kermesse pour éviter tout débordement.

Rappel : les enfants sont et restent sous la responsabilité des parents.

L'activité « Fort Paul Bert » risque d'être abandonnée cette année par manque d'encadrement. Les parents d'élève proposent de donner un coup de main si c'est possible.

ENSEIGNEMENT DES LANGUES

Mme DUCROCQ nommée sur Paul Bert l'an prochain est habilitée à enseigner l'Allemand.

Allemand : 5 en CE2, 5 CM1, 4 en CM2 l'année prochaine ce qui reste peu. Donc toujours des difficultés d'organisation à prévoir car il faut assurer l'anglais pour les autres élèves.

Anglais : malgré plusieurs enseignants habilités une demande d'intervenant extérieur à due être lancée.

L'enseignement des langues reste à partir du CE2 au niveau de la circonscription (avec une initiation en CE1) bien que théoriquement cela devrait maintenant démarrer en CP : manque de temps et de ressources.

Portugais : 4 CM2, 1CM1 □ pas de nouveaux entrants

En collège : 10 ont passé une évaluation pour la classe internationale de portugais en 6^e.

Les parents d'élèves souhaitent qu'un premier bilan soit présenté lors du premier conseil d'école de l'année prochaine.

Labo-langue : Cette année l'installation d'une salle informatique en réseau fonctionne bien mais la mise en place du labo-langue a été laborieuse et a demandé beaucoup de travail à l'équipe enseignante. C'est à développer.

pour l'an prochain les compétences informatiques sont les bienvenues, les parents d'élèves seront probablement sollicités.

la récupération de matériel a permis d'équiper la salle, les pentiums 3 et plus sont toujours les bienvenus

EFFECTIFS 2008 / 2009

L'effectif reste encore un peu fluctuant, mais à ce jour 390 élèves prévus.

- 93 CP 3,5 classes
- 79 CE1 3 classes
- 76 CE2 3 classes
- 76 CM1 3 classes
- 64 CM2 2,5 classes

A ce jour la suppression de la 15^{ième} classe est toujours officiellement d'actualité, bien que l'effectif prévu l'année prochaine justifie amplement de conserver les 15 classes actuelles. Une réunion est prévue le 25 juin avec l'inspection académique, qui est bien au courant de l'augmentation notable des enfants prévus en CP essentiellement due aux dérogations pour le regroupement des fratries.

Les parents d'élève agiront vigoureusement en cas de décision défavorable.

ORGANISATION 2008 / 2009 :

Comme annoncé l'école sera organisée sur 4 jours (tous les samedis seront « libérés »). Ceci nécessitera peut être un conseil d'école exceptionnel à la rentrée en particulier pour la mise à jour du règlement intérieur. Nota : il est envisagé que l'école soit complètement fermée le samedi, non entériné à ce jour.

Le nombre d'heures d'enseignement par semaine pour les enfants est réduit de 2 heures et passe de 26h à 24h. Le nombre d'heures pour les enseignants restent le même 27h, chaque enseignant assurera 60h par an de soutien scolaire pour les élèves en difficulté (soutien proposé par l'enseignant, obligatoire pour l'enfant mais après accord des parents). En tenant compte des temps de préparation afférents il y aura donc approximativement du soutien scolaire pendant 30 semaines avec 1h30 par semaine et par enseignant. Ce soutien concernera peu d'enfants.

Par contre l'organisation de ce soutien n'est pas décidée et est complexe. Une hypothèse est son organisation pendant la pose de midi. La décision sera probablement prise au niveau de la circonscription / de l'académie, pas au niveau de l'école ni au niveau de la municipalité.

Les parents d'élèves déplorent qu'une telle mesure soit prise sans réelle concertation et sans analyse des impacts pratiques, organisationnels et humains (fatigue des enfants le midi, activités périscolaires le soir et potentiellement le mercredi matin, réunions d'enseignants, etc). Les parents d'élèves proposent d'envisager un soutien le mercredi matin ou le soir après l'école.

STAGES DE REMISE A NIVEAU :

Indépendamment du soutien scolaire obligatoire prévu pour la rentrée prochaine, des stages de remise à niveau ont été organisés à Pâques par des enseignants volontaires et pour des élèves volontaires. Retour très positifs pour la plupart, mais négatifs pour ceux qui étaient contraints d'y participer...

2 stages prévus cet été : 1 semaine début juillet, 1 fin août. A confirmer en fonction des enseignants volontaires.

NOUVEAUX PROGRAMMES :

Les nouveaux programmes sont disponibles sur le web
(<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/default.htm>).

En résumé ce nouveau programme remet à l'ordre du jour un impératif de progression pour chaque niveau, risquant de remettre en cause le concept de cycle. Les programmes restent très lourds, voire s'alourdissent (histoire de l'art, etc). Cela risque de se faire au détriment des projets des classes.

La fête du livre est déjà annulée pour l'an prochain. Problème de temps, mais aussi de responsabilité : sous quelle responsabilité sont les enfants pendant ces temps ? Risque sur d'autres projets également.

DIVERS :

« Base Elèves » : Tout ce qui est suivi scolaire de l'enfant ne sera pas documenté dans la base de données élève pour l'instant.

Beaucoup de départs cette année encore : M. Grandclaudon prend sa retraite après de longues années de bons et loyaux services ainsi que Mme Nory, psychologue scolaire, M. Curallucci de Peretti et M. Lasnet prennent une direction d'école à Sèvres, Mme Belluz nous quitte pour l'école maternelle des Pâquerettes, Mmes Beye, Mauhé et Mr Dumas n'étaient parmi nous que provisoirement.(à compléter)

Un cas d'agression verbale et de tentative de racket à la sortie de l'école par deux collégiens identifiés a été signalé. Une main courante a été déposée au commissariat de police et les parents concernés ont été contactés.

Une punition collective de récréation a été donnée à un groupe d'enfants qui a laissé faire une agression sur un autre enfant. La direction de l'école est à la disposition pour discuter avec les parents qui le souhaiteraient.

Eau : Le problème de qualité d'eau relevé par les services de contrôle n'a pas été confirmé par une seconde analyse. L'eau est donc de nouveau déclarée potable. Un troisième contrôle sera néanmoins réalisé la semaine prochaine.

Fin